



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 02 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux et le deux décembre à dix-huit heures trente,
Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, Salle de la Mairie, sous la présidence de José TILLOU, Maire

Convocation du 21 novembre 2022

Nombres d'élus : 14 en fonction : 12 présents, 2 absents, 1 pouvoir

Présents : Mesdames MARTIN Caroline, BORNEL Christelle, ROUCHON Claudine, SEBIRE Nathalie, BERNARD Fatima, Messieurs TILLOU José, ARNAUDET Jacques, BEZIAT Fabien, MIQUEL Philippe, DUCLOS Hervé, MANIER Frantz, SABROU Jacques,

Absent : MANAU Nadine ayant donné pouvoir à Madame ROUCHON Claudine, SEGOUFFIN Maurice.

Madame SEBIRE Nathalie a été désignée comme secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS

Délibération 19/2022

Principe de provisions pour créances douteuses

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Délibération 20/2022

Décision modificative sur le budget de la Commune

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Délibération 21/2022

Abrogation du projet « Résidence seniors » avec POLYGONE

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Délibération 22/2022

Approbation des RPQS de l'eau et de l'assainissement collectif/ non collectif du Grand Cahors

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Délibération 23/2022

Mise en place d'un tarif de location de la Salle Voûtée dans le cadre d'une occupation annuelle par une association sportive et/ou culturelle

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Délibération 24/2022

Motion Ligne Ferroviaire POLT

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Délibération 25/2022

Déclassement d'une voie communale en voie rurale

DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES VOIX

Séance levée à 20h30

Le Maire
José TILLOU